

Nous nous sommes engagés à :

- promouvoir l'emploi de 100 000 jeunes,
- faciliter l'accès à l'emploi durable pour 130 000 intérimaires,
- favoriser l'insertion de 40 000 personnes fragilisées, en nous appuyant notamment sur la puissance du Réseau Adecco Insertion.

Mais nous ne pouvons agir seuls. Pour mettre ces personnes à l'emploi, nous avons besoin de toutes les forces en présence, et surtout de celles de nos entreprises partenaires. Pour cela, nous avons lancé un appel à toutes celles qui souhaitent s'engager à nos côtés, au travers de La Chaîne du Oui⁽¹⁾. Fin septembre 2014, ce sont 500 entreprises, grands groupes, PME, ETI et TPE qui nous avaient déjà rejoints. Grâce à elles, nous avons aujourd'hui atteint près de la moitié de nos objectifs de mise à l'emploi.

Au-delà des ambitions théoriques et morales des politiques de RSE, souvent consensuelles, seuls les engagements et les actes comptent, nous l'avons prouvé. Nous sommes convaincus qu'un des leviers de la lutte pour l'emploi et de la performance des entreprises privées réside aussi dans une politique d'achats responsables mûrement réfléchie, et dans l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics ou privés.

Aussi, en partenariat avec le Groupe SEB, j'ai demandé à notre Lab'Ho de construire une étude à partir de retours d'expériences et de témoignages d'entreprises pionnières, d'experts, de bénéficiaires ou d'entreprises d'insertion. Nous y montrons comment et pourquoi les clauses sociales issues des pratiques du secteur public commencent à se déployer dans les marchés privés et à quelles conditions elles peuvent s'y développer.

En dernière partie de l'ouvrage, nous formulons et portons au débat public douze propositions pragmatiques pour faire de ces clauses sociales privées un atout en termes de performance économique, un levier pour l'emploi et pour la lutte contre les exclusions.

(1) www.lachaineduoui.fr